

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**Séance du 09/04/2025**

Salle du Conseil Municipal – Place Viala – 34660 COURNONTERRAL

Date de convocation : 03/04/2025

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 22

Quorum atteintPrésents (17) :

- William ARS
- Olivier DELMAS
- Marie-Line GIBERT
- Eddy GOMMERET
- Patricia BELKADI
- Karine TURLAIS
- Anne MACIAS
- Roseline TERME
- Marc OLIVIER
- Anne GACHON
- Gautier VIDAL
- Emilie BRIGNARD
- Flavien MERCADIER
- Patrick MOREAU
- Anne-Marie DELOBEL
- Pascale GRIPON
- Laura AZEMA

Absents représentés (5) :

- Yoann AGATI : pouvoir à Karine TURLAIS
- Geneviève SOLACROUP : pouvoir à Roseline TERME
- Céline DUCOUDRAY : pouvoir à Gautier VIDAL
- Paul MARTINEZ : pouvoir à Olivier DELMAS
- Sylvie VALETTE : pouvoir à William ARS

Absents (3) :

- Norbert ISERN
- Naïma DEBORDES
- Elisabeth LEONES

Secrétaire : olivier DELMAS

DELIBERATION D2025-37 – CONVENTION DES ACTIONS INTERCOMMUNALES 2025 – APPROBATION

Dans le cadre des actions intercommunales, les communes participantes (Laverune, Saint Georges d'Orques, Saussan, Murviel-Lès-Montpellier, Cournonsec etournonterral) signent une convention pour valider le fonctionnement intercommunal ainsi que la participation financière annuelle.

Pour 2025, la participation financière s'élève à 1 708,57€.

Pour cette année, la participation est inférieure à 0.40 centimes/habitant.

La moitié du budget 2024 non engagé a été déduit des participations financières des communes.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose au Conseil :

- d'approuver la convention des actions intercommunales 2025, annexée à la présente délibération ;
- de l'autoriser à la signer.

LE CONSEIL :

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.

FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

